



Trois mois après la disparition du journaliste Martinez Zogo, alors que l'enquête suit son cours, les avocats de Jean Pierre Amougou Belinga, l'un des inculpés, réclament sa mise en liberté provisoire.

Amougou Belinga fait partie des personnes inculpées le samedi 4 mars par la justice camerounaise qui les accuse d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement et le meurtre du journaliste Martinez Zogo.

Détenu à la prison principale de Kondengui, les avocats du riche homme d'affaires font tout pour obtenir sa libération provisoire.

Hors de question pour l'ONG Mandela Center International et les organisations des Droits de l'Homme, qui continuent d'exiger la vérité des autorités camerounaises.

Dans un communiqué publié le 17 avril, l'ONG Mandela Center International met « en garde les magistrats en charge de ce dossier contre une éventuelle mise en liberté des inculpés ».

La sortie de Mandela Center International intervient à la suite de la demande de mise en liberté introduite auprès de la Cour d'appel du Centre par la défense de Jean Pierre Amougou Belinga.

La défense du milliardaire Ekang avait déposé le 23 mars dernier, devant la Cour d'appel du Centre, la requête de demande de mise en liberté provisoire. L'audience avait été renvoyée pour ce jeudi 13 avril 2023. Cette demande de remise en liberté a finalement été renvoyée de nouveau au 27 avril 2023 pour délibérations.